



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

RFA

Question écrite n° 2436

Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines) interroge M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la decision de la RFA d'octroyer a Pan American Satellite Corp. l'autorisation d'ouvrir des services de telecommunications entre l'Allemagne federale et les Etats-Unis. Cette decision est la premiere d'une serie prevue lors de la mise en place de la reforme des telecommunications allemandes dans les deux annees a venir. C'est une remise en cause du monopole d'Intelsat. Il lui demande quelles consequences il en tire pour la politique francaise et les risques a venir pour la position actuelle de France Telecom en Europe.

Texte de la réponse

Reponse. - La societe Pan American Satellite a obtenu au Royaume-Uni les autorisations necessaires pour l'etablissement de trafic transatlantique entre ce pays et les Etats-Unis par l'intermediaire du satellite Panamsat-1 lance en juin 1988. Des lors s'est engage un processus de consultation d'Intelsat par les Etats-Unis et le Royaume-Uni, auxquels s'est jointe des juin 1988 la Republique federale d'Allemagne. A cette consultation, qui vise bien entendu l'utilisation nationale et internationale de Panamsat, se sont associes le Luxembourg, la Suede et l'Eire. Cette consultation a recu une reponse positive lors de l'assemblee des parties d'Intelsat en octobre. La France a toujours soutenu activement et loyalement l'organisation internationale Intelsat et a donc demande des etudes complementaires. Sur un plan general, dans la perspective du futur marche europeen et dans le cadre de l'evolution generale du secteur des telecommunications, la France se doit d'adopter a l'egard de telles initiatives une attitude a la fois ouverte et pragmatique, mais aussi responsable et attentive.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2436

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2573